



**SEGRETERIA DI STATO
INDUSTRIA ARTIGIANATO
E COMMERCIO**

**Déclaration de la République de Saint Marin
à l'occasion de la 55ème série de réunions des Assemblées des États membres de
l'OMPI
Genève, 5 – 14 octobre 2015**

(Madame la Présidente)/Monsieur le Président
Monsieur le Directeur Général
Excellences, Mesdames et Messieurs

La Délégation de Saint Marin exprime ses vives félicitations pour votre élection à la présidence des Assemblées de l'OMPI.

La délégation de Saint Marin félicite pareillement Monsieur Francois Gurry pour les succès obtenus dans la gestion quotidienne de cette Organisation et pour le bon travail fourni par le personnel, particulièrement dans l'activité de coopération internationale avec les offices de la propriété intellectuelle des Etats membre de l'OMPI.

L'Office des Brevets et Marques de la République de Saint Marin a bénéficié de l'aide fournie par l'OMPI. non seulement au moment de sa création, mais aussi au cours de ces dernières années dans son effort de se doter d'outils modernes de gestion des dossiers de brevets et marques déposées auprès de notre Office.

Je désire profiter de cette occasion pour présenter au Directeur Général les remerciements de mon Gouvernement pour l'aide offerte par l'OMPI dans l'installation du logiciel IPAS et pour l'excellent support donné dans les années récentes par ses collaborateurs au personnel de notre Office des Brevets et Marques.

Grace à la collaboration internationale de cette Organisation notre Office des brevets et marques, depuis sa création, a pu créer des services plus efficaces, économiques et rapides pour nos PME.

Notre Gouvernement soutient les initiatives de l'OMPI finalisées à améliorer l'usage et la sensibilisation à la propriété intellectuelle des inventeurs et des PME qui sont le moteur économique de notre petite République. Nous souhaitons que d'autres initiatives en tel sens soient prises aussi dans notre région. Notre Gouvernement est prêt à donner son appui dans toutes les initiatives de sensibilisation.

De son côté, la République de Saint Marin poursuit son travail dans la direction de la modernisation de son système législatif et administratif de la Propriété intellectuelle.

Nous nous préparons ainsi à adhérer au système de La Haye et nous désirons moderniser notre loi sur le droit d'auteur qui maintenant ne satisfait plus aux besoins d'une société moderne dont l'économie est basée sur les moyens de diffusion de l'information au niveau global.

En ce qui concerne l'OMPI, nous nous félicitons de l'augmentation des ressources financières de 6% qui, avec une bonne gestion, vont dans la direction d'assurer à l'Organisation une sécurité financière. Nous nous réjouissons que cette augmentation soit un indice de la hausse de la demande dans le cadre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle gérés par l'OMPI: le PCT, le système de Madrid et le système de La Haye. Nous voulons espérer que la reprise économique continue.

Pour terminer, nous appuyons la proposition de convoquer d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles (DLT). Celui des dessins et modèles est un domaine qui intéresse particulièrement nos entreprises et nous regardons avec beaucoup d'intérêt les développements législatifs qui portent à faciliter l'obtention de la protection dans le plus grand nombre de pays.

(Madame la Présidente)/Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général notre délégation souhaite un plein succès aux travaux de ces Assemblées.
Je vous remercie pour votre attention.

Le Ministre de l'Industrie,
de l'Artisanat et du Commerce
Marco Arzilli

REPUBBLICA DI SAN MARINO